

## Fiche 12 : TARIFS POUR LA SAISON 2007/2008

LICENCE "ADULTE" (à partir de 16 ans) <sup>(1)</sup> Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	33,00 €  Comité interrégional ou régional 9,95 € Comité départemental 2,60 €
LICENCE "JEUNE" (de 12 à 16 ans) <sup>(1)</sup> Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	21,70 €  Comité interrégional ou régional 5,23 € Comité départemental 2,45 €
LICENCE "ENFANT" (Moins de 12 ans) <sup>(1)</sup> Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	10,00 €  Comité interrégional ou régional 2,27 € Comité départemental 1,07 €
PACK DÉCOUVERTE Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	10,00 €  Comité interrégional ou régional 2,49 € Comité départemental 0,65 €
PASS RANDO	2,50 €
LICENCE PASSAGER <sup>(1)</sup>	35,00 €
BORDEREAU (PAPIER) DE DÉLIVRANCE DES LICENCES	0,10 €
ABONNEMENT À SUBAQUA Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (12 numéros) Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (6 numéros) Abonnement à SUBAQUA (non lié à la licence) Abonnement à SUBAQUA (étranger et Outre-Mer)	49,00 € 26,00 € 34,00 € 52,00 €
ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES PRATIQUANTS, MONITEURS, JUGES, ARBITRES ET ENTRAÎNEURS EXERÇANT À TITRE BÉNÉVOLE	
	Loisir 1 16,20 € Loisir 2 26,80 € Loisir 3 44,50 € Piscine (intégrant les compétitions en piscine) 8,80 €
ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES MONITEURS LICENCIÉS À LA FFESSM, EXERÇANT À TITRE RÉMUNÉRÉ	
	Pro basic 37,00 € Pro 1 157,00 € Pro 2 262,00 € Pro 3 362,00 €
DROIT ANNUEL D’AFFILIATION 2007/2008 POUR LES CLUBS	58,00 €
DROIT ANNUEL D’AGREMENT 2007/2008 POUR LES STRUCTURES COMMERCIALES	70,00 €
TOUTES CARTES FORMAT CARTE DE CRÉDIT Brevets de plongeurs et de moniteurs Brevets de spécialité Ffessm et Ffessm/Cmas	10,00 €
REEDITION D’UNE CARTE LICENCE	10,00 €

(1) Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM